



Centre mondial d'enseignement

Fondé par Rav **Issakhar Méir** zal

Dirigé par les grands décisionnaires de la loi contemporains

Et principalement par Rav **David Akler** - Rabbin et enseignant halakhique à Nétivot

Président du centre mondial d'enseignement halakhique (érigé par Rav **Issakhar Méir**)

Yéchiva – rue Sifté Haim, 10 – Nétivot

Portable: 052-7608448 - Tel/ fax: 08-9941965 – mol0527608448@gmail.com

Réponse aux questions, le matin: 9.00-9.30 – AM 14.30-15.00 – soir: 20.30-22.00

Compte rendu de l'examen effectué par l'infirmière

Date où le sang a été découvert sur le test d'examination ou sur la tâche _____ Date d'examen de l'infirmière _____

A l'attention du rabbin _____

J'ai examiné Mme _____

1. Je n'ai pas trouvé de blessure
2. J'ai trouvé une blessure qui ne saigne pas
3. J'ai trouvé une blessure qui saigne:
 - Au niveau des lèvres: blessure maladie de la peau
 - vagin: blessure maladie de la peau
 - col de l'utérus: blessure maladie de la peau blessure d'ectropion
4. La blessure saigne: toucher léger au toucher moyen au toucher fortement
5. La femme examinée s'est auto-examinée:
 - au toucher léger au toucher moyen au toucher fortement j'ignore
6. Sur le test d'examination - la quantité de sang sur le test est semblable à la quantité de sang que cette blessure peut saigner: oui non
Sur une tâche - la quantité de sang sur la tâche est semblable à la quantité de sang que cette blessure peut saigner: oui non
7. Quantité de sang que l'infirmière voit lors de l'examen: jusqu'à un demi grain au-delà d'un demi grain
8. Quantité de sang que la blessure peut saigner: jusqu'à la grosseur d'un grain plus d'un grain _____ grains j'ignore
9. Sécrétion à la source: propre saigne j'ignore
10. La femme examinée soigne la blessure: oui non

A l'attention du rabbin:

1. Si on n'est pas sûr que le sang qu'on trouve provienne d'une plaie, on ne doit pas penser rétroactivement à cette plaie si quelques heures se sont écoulées après avoir découvert le sang. De plus, on ne doit pas penser ultérieurement à la blessure qu'on a trouvée si plusieurs heures se sont écoulées depuis qu'on a découvert cette plaie (sauf dans les cas mentionnés dans la lettre d'instructions destinée aux maîtres de la halakha).
2. Voir le tableau récapitulatif des différents types de plaies en fonction de la durée où la plaie existe réellement rétroactivement et ultérieurement (c'est-à-dire que la plaie n'est pas en voie de guérison).
3. Même si on est sûr que le sang provient d'une plaie, il convient d'effectuer de nouveau un examen une fois toutes les deux semaines, lorsque la blessure se trouve dans le vagin ou sur les lèvres, une fois tous les trois mois lorsque la plaie se trouve sur le col de l'utérus et une fois par an lorsque la plaie se trouve sur l'ectropion.
Ainsi, il convient d'être de nouveau examinée après un accouchement/une fausse-couche/si on porte un dispositif intra-utérin/si on prend la pilule car on craint que le sang provient de l'utérus en soi

A l'attention de la femme examinée

Tout aspect de sang que la femme verrait dans la période des sept jours propres et lors des jours purs sur un test d'examination et sur une tâche doit être montrée à un maître de l'enseignement halakhique. La femme n'a pas le droit de statuer d'elle-même, même si cela a été vu lors de l'examen de l'infirmière ou qu'il y a une preuve flagrante de l'existence de sang due à une plaie

Signature de l'infirmière: _____ Téléphone: _____ N° portable: _____

**n.b: La formulation du compte-rendu de l'examen a été faite par des grands décisionnaires de la loi.
Il ne faut pas du tout ignorer cet enseignement, sans faire d'exception.**